

Déconfinement exotique à Saint-Martin !



Ne cherchez pas cette plage sur une carte de France, elle ne s'y trouve pas. Pour vous y rendre vous seriez hors la loi, car située largement à plus de 100 km de chez vous, d'après les critères établies par notre Premier ministre à la barbe fleurie.

En y regardant de plus près, vous constaterez qu'il n'y pas d'emplacement délimité avec des piquets et des cordes, du style stalag pendant la dernière guerre. Donc nous ne sommes pas à la Grande Motte. C'est décidé, je vous réponds, cette plage est bien située sur le territoire français... mais à Saint-Martin, aux Antilles.

Cela est utile quelque part de résider dans une collectivité d'outre-mer qui bénéficie quand même d'une certaine autonomie. Donc cela signifie que depuis le 8 mai, l'accès aux plages est autorisé, les restaurants sont rouverts depuis le 18 et qu'enfin les restaurants de plage peuvent installer les transats. Il n'en fallait pas plus pour que ce dimanche 24 mai

nous en profitions. Certes ce n'est pas terrible pour le portefeuille mais pour le moral c'est tellement bon ! Il faut dire qu'avec 40 cas déclarés, soit 0,11 % de la population (35 000 habitants), on pouvait se permettre ces largesses.

Tout n'est pas cependant rose sur cette île, notamment avec le cas de la partie hollandaise. Il y a trois points de passage principaux entre les deux parties : Cupecoy, Oyster Pond, Bellevue et Quartier d'Orléans. Nos « amis » hollandais ont débuté leur confinement le 4 avril et quelques jours plus tard, ils ont fermé les frontières, une première depuis le traité de Concordia en 1648.

Pour être bien sûr que tout le monde comprenne, les points de passage de Cupecoy et Oyster Pond ont été barrés par des containers. Pour les deux autres, on peut passer mais au prix de tracasseries administratives ubuesques. Ainsi, si vous êtes résident de Sint Maarten, il vous est formellement interdit de vous rendre en partie française, sauf pour motif très grave, médical par exemple. Pas question d'aller bronzer à la Baie orientale !

Mais si vous êtes du côté français, rien ne vous empêche d'aller de l'autre côté (par Bellevue évidemment !), pour aller jouer au casino, par exemple, aller faire vos courses chez Carrefour, ou trouver du matériel de bricolage chez Ace, un énorme magasin situé à proximité des lieux que je viens de citer... C'est parfait, mais pour rentrer chez vous c'est interdit ! Verboten, forbidden, vietato, je vous dis ! à moins d'avoir un ausweis dûment signé par la préfète des Îles du Nord. Sérieux, vous vous imaginez solliciter une autorisation pour aller jouer sur les machines à sous du Princess Casino situé à moins de deux kilomètres de la frontière ? Je ne sais pas si le virus ne connaît pas de frontières, mais pour la connerie, pas de problèmes.

Il y a déjà belle lurette que Saint-Martin a perdu le statut de « Friendly Island », surtout depuis que la partie

hollandaise s'est développée de manière exponentielle au détriment de la partie française, on a même frôlé la crise diplomatique. Certes il y a ça :



Mais il y a aussi les multiples casinos et aussi les bordels contre qui la partie française ne peut pas lutter.

Mais je m'égare et j'aimerais en revenir au déconfinement de Saint-Martin. Ce dimanche 24 mai, nous avons bien profité d'une plage enfin TOTALEMENT accessible mais avec les inévitables bémols. Sans chercher à raconter ma vie, je ne peux résister à transcrire cette conversation édifiante entre Christine (C), employée à Super U, ma femme Simone (S) et votre serviteur (P).

- C : à partir du premier juin, le masque sera obligatoire à Super U ;
- P : dans ces conditions je n'y mettrai plus les pieds ;
- S : oui mais toi tu es un con (merci ma chérie !) ;
- P : si je comprends bien, plus on s'éloigne de la date du confinement, plus on vous emmerde.

Cet échange est caractéristique (au-delà de l'insulte) du bourrage de crâne que nous subissons depuis plus de deux mois. La réplique virulente de ma femme prouve à quel point elle a été formatée :

- Masque et gants systématiques lors des courses à Super U (ou ailleurs) ;
- Certitude de l'arrivée d'une seconde vague ;
- Remise en cause systématique de la méthode du professeur Raoult ;
- Visionnage systématique des journaux de TF1 le midi et des actualités de France 3 le soir, refus d'écouter les médias alternatifs comme RT France.

Personnellement, je me refuse à porter un masque, surtout avec des températures extérieures qui atteignent les 33°. Et comme je l'ai souligné plus haut, plus on avance dans le temps, donc avec une épidémie en déclin, de plus en plus de personnes portent des masques, y compris dans leur voiture.

Cela me ramène à la déclaration de Rokhaya Diallo liant le port du masque au voile islamique. Si je n'approuve pas son propos, au moins je peux comprendre le raisonnement. Les musulmans n'ont-ils pas déclaré eux-mêmes qu'ils peuvent désormais conquérir l'Occident sans combattre ? Le Coronavirus leur offre un boulevard. Ces crétins, ces moutons de mécréants qu'à l'occasion on égorge comme ces pauvres ovins se masquent tout seuls ! Donc pourquoi emmerder nos femmes ?

Oui les Français sont des veaux, comme l'avait dit le grand Charles, et certains sont même des cons finis. Vouloir faire du masque un accessoire de mode prouve, s'il en était encore besoin, à quel point nos traditions et nos valeurs sont en voie de disparition. Les muzz doivent se frotter les mains !

Et maintenant les élections municipales : comme j'habite dans une collectivité d'outre-mer, je ne suis pas concerné par les élections municipales et c'est tant mieux. Car jamais je ne me serais présenté masqué dans un bureau de vote ; à se demander quelle mouche a piqué notre Premier ministre pour prendre une telle décision.

- Soit le 28 juin l'épidémie est terminée alors le port du masque est inutile ;

□ Soit elle ne l'est pas ; dans ce cas, le second tour ne peut pas se tenir.

De toutes façons, en Macronie les lois ne sont appliquées que dans la mesure où cela arrange nos élites. On pourrait déjà évoquer un problème constitutionnel avec ces élections municipales, les deux tours étant espacés de plus d'une semaine. Puis vient le problème des masques : il me semble que la loi interdit de se couvrir le visage dans les lieux publics. Et enfin, le must : le roquet Darmanin à la fois ministre et maire, bravo !

Le déconfinement en France relève du n'importe quoi :

□ Il faudrait m'expliquer en quoi, d'un point de vue strictement médical, il est dangereux de s'éloigner à plus de 100 km de chez soi (pourquoi pas 50, ou 200), surtout que dans le même temps des étrangers peuvent venir dans notre pays ;

□ Toujours d'un point de vue médical, il faudra m'expliquer en quoi le fait de bronzer sur une plage représente un risque.

Au début de mon propos j'ai fait allusion à la Grande Motte transformée en stalag. J'ai été extrêmement choqué de cette façon de parquer les gens, de les obliger à réserver pour un temps limité, et le pire c'est que le bon peuple approuve !

Autre image particulièrement choquante, celle de ces enfants parqués dans des prisons dessinées sur le sol. Mais comment peut-on imposer ce traitement inhumain à ces jeunes marmailles (comme on dit à la Réunion) ? A-t-on oublié le sens du mot « maternelle » ? Je ne suis pas psychiatre, mais je suis certain que cette image odieuse marquera longtemps encore l'esprit de ces enfants.

Bref, j'attends quoi du déconfinement et quand aura-t-il VRAIMENT pris fin ?

□ Quand sur les écrans de télévision aura disparu #RESTEZ PRUDENTS ;

□ Quand l'ensemble des bars, restaurants, festivals, salles de spectacles, etc. auront rouvert sans contraintes ;

- Quand on pourra voyager en avion, bateau, bus, sans avoir à s'affubler d'un masque hideux ;
- Quand les Français cesseront d'eux-mêmes l'usage de l'accessoire cité plus haut ;
- Quand les innombrables expressions « distanciation sociale » et « gestes barrières » seront remisées dans les poubelles du langage français.

Mais surtout, quand toute cette bande d'incapables, de nuisibles, d'anti-Français que sont Macron, Philippe, Castaner, Vèran, Ndiaye, Avia, Belloubet, Le Maire, Darmanin, seront balayés du paysage politique.

Heureusement qu'à Saint-Martin on est relativement protégés de cette clique. Je ne crains absolument pas ce virus (cela fait plus de 60 ans que je suis entouré de personnes dans des transports en commun, des musées, des discothèques et je suis toujours en parfaite santé, alors que l'on arrête de nous mettre sous cloche).

Je ne crois pas à une seconde vague. J'ai d'ailleurs envie de paraphraser la Sibeth en faisant remarquer que ma maison étant à 600 mètres de la plage et de plus située sur une colline, une vague ne peut pas arriver si haut !

Je suis par contre beaucoup plus inquiet sur l'épidémie de dengue, 1 680 cas confirmés sur l'île, soit 4,8 % de la population de la partie française. Cette maladie peut s'avérer mortelle mais aucune disposition n'est prise par l'ARS pour endiguer la prolifération du moustique.

Je suis aussi inquiet des températures élevées qui règnent en ce moment : 33° un 22 mai, c'est énorme et si cela continue, la mer va devenir très chaude avec les risques d'ouragan que cela induit.

J'ai connu Georges, José, Lenny, Gonzalo et surtout Irma. Si un phénomène cyclonique devait se produire, ce serait la mort pure et simple de cette île, pas encore totalement remise de l'ouragan de septembre 2017. On risquerait d'assister à un exode massif de population, ma femme, nos quatre chats et moi-

même en ferions partie.

Mais pour l'instant, profitons de notre déconfinement, qui, ici se déroule sous les meilleurs auspices... de Beaune (ben oui je n'ai pas pu résister !).

Philippe Dru